

CONFLUENCES

bulletin
d'informations municipales
Gargillesse-Dampierre



Eglise de Dampierre XIIème siècle

SOMMAIRE

« LA DEVINETTE » QUE SUIS-JE ?	P.2
LE MOT DU MAIRE	P.3
LA RÉFORME TERRITORIALE	P.4
LA PAGE DE NOS ASSOCIATIONS	
AUJOURD'HUI : L'ASSOCIATION TEAM BETHENET	P.6
LA PAGE DE NOS COMMERCES ET ARTISANS	
AUJOURD'HUI : L'HÔTEL DES ARTISTES	P.8
LA PAGE : LA VIE DE LA COMMUNE	
AUJOURD'HUI : LA FORÊT COMMUNALE	P.14
LE DOSSIER	
AUJOURD'HUI : L'ÉGLISE DE DAMPIERRE	P.17

TEXTE : Martine Idoux et Jacques Villeneuve

PHOTOS : Jacqueline Puyalet et Jacques Villeneuve

RELECTURE : Françoise Lhuillier, Claudine de Bridiers et Vanik Berberian

COMPOSITION : Claudine de Bridiers, Stéphanie Lagoutte et Vanik Berberian

IMPRESSION : Imprimerie George Sand - 36400 La Châtre

«LA DEVINETTE» QUE SUIS-JE ?



Nouvelle énigme

*Que représente cette
fine sculpture ?*

Où se trouve-t-elle et
que signale-t-elle ?

Madame, Monsieur,

Voici votre numéro 4 tant attendu. Vous y trouverez une multitude de sujets et découvrirez des informations inattendues. En particulier ce magnifique tableau du peintre Adolphe Gumery qui raconte un temps révolu de nos campagnes. Le hasard a voulu que ce tableau, repéré et acheté en salle des ventes à Drouot (Paris) par Monsieur Pierre Dumont, se soit révélé au moment où nous avons choisi de consacrer notre dossier à l'église de Dampierre. Nous remercions vivement M. Dumont d'avoir autorisé sa publication dans notre revue.

Autre point fort de l'histoire de la commune, l'emblématique Hôtel des Artistes. Enfin, dans un tout autre domaine, une première information sur l'évolution de l'organisation territoriale. Nous ferons progressivement de temps à autre, un suivi de cette évolution, en particulier sur les conséquences de la fusion des communautés de communes d'Eguzon et d'Argenton. Il sera intéressant pour le lecteur de ce bulletin dans les années futures, de voir comment les choses auront été perçues. Il va sans dire que les autres sujets abordés dans ce numéro, comme dans les précédents ou les prochains, auront cette même utilité.

Que les personnes qui ont contribué à ce nouveau numéro soient remerciées.

Vous souhaitant bonne lecture...

Vanik Berberian
Pour le Conseil municipal

Réponse à l'énigme du précédent bulletin



Oeuvre du sculpteur **Alain Favier**,
qu'il a offerte à la commune en août 2015

« **Esprit de Gargillesse** »
(Tilleul, acryliques, cêruses).

« ESPRIT DE GARGILLESSE »

A la question posée à des habitants : **Gargillesse
c'est quoi pour vous ?**

Des réponses variées sont parvenues : la musique avec la harpe instrument emblématique du village - la poésie qui résonne certains soirs sur les vieilles pierres - la peinture, de Detroy à Delaveau en passant par Agostini, Couarrazze, Trousselle et tant d'autres - l'écriture, marquée du sceau de George Sand - l'église romano-byzantine aux chapiteaux remarquables, son clocher et sa croix particulière - la crypte avec ses peintures et fresques exceptionnelles, St Greluchon qui a retrouvé sa place dans ce lieu - l'eau, la si belle Gargillesse, qui tantôt rime avec tendresse, tantôt avec tigresse. Gargillesse, c'est tout cela et bien plus encore, qu'il ne dévoile qu'à ses intimes et ses fidèles amants...

LA RÉFORME TERRITORIALE

Plusieurs lois très importantes ont été votées ces dernières années, elles modifient de manière très substantielle l'architecture et l'organisation des collectivités territoriales. Elles ont fait l'objet de débats passionnés non seulement au Parlement mais aussi au sein des différentes associations représentatives d'élus (Maires de France, Maires ruraux de France, Assemblée des Départements et des Régions de France, etc...).

Deux conceptions s'affrontent : l'une vise à supprimer les échelons de proximité (communes et départements) pour concentrer les compétences et les moyens financiers dans les pôles urbains, l'autre propose plutôt de travailler à une simplification réglementaire et de mettre en place une véritable décentralisation ainsi qu'un partage plus juste des dotations.

Qu'est-ce que la Loi NOTRe ?

Le troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) a été promulguée le 7 août 2015. Elle redéfinit une part importante des compétences, en faveur de la région.

Elle agrandit le périmètre et renforce les pouvoirs des régions et des intercommunalités. Elle réduit de ce fait le champ de compétences des communes et éloigne un peu plus du terrain la personne publique en charge de la gestion de certaines compétences de proximité.



Concrètement, beaucoup de choses vont changer, outre les questions relatives aux documents d'urbanisme, en voici quelques exemples :

Des transports scolaires gérés au niveau régional.

Le 1^{er} septembre 2017, l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires ne relèveront plus de notre département et des syndicats de communes, mais de la région (autrement dit, les décisions seront prises depuis Orléans).

Une région aux compétences élargies.

La loi NOTRe a redéfini les compétences départementales et régionales, à la faveur de cette dernière. La région devient ainsi la collectivité territoriale responsable sur son territoire du développement économique.

Dans ce cadre, elle obtient notamment la compétence exclusive pour définir des « régimes d'aides et pour décider le l'octroi aux entreprises dans la région » ainsi que l'élaboration de schémas couvrant les deux volets du développement économique :

- Le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui définit les orientations en matière de soutien aux entreprises, d'accompagnement à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises ;
- Le schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). De même, la région aura à sa charge la coordination des acteurs du service public de l'emploi sur son territoire et se voit transférer la gestion des transports ferroviaires d'intérêt local

Que deviennent les communautés de communes ?

- **Des communautés de communes de plus grande taille.**

Sauf cas dérogatoires (très faible densité de population, zone de montagne...), les communautés de communes doivent obligatoirement être constituées autour d'un périmètre regroupant au moins 15 000 habitants (article 33 de la loi NOTRe). La création, la modification de périmètre ou la fusion de communautés doit être prononcée par arrêté du préfet avant le 31 décembre 2016. Ainsi, les deux communautés de communes d'Eguzon (8 communes et 4 472 habitants) et d'Argenton (13 communes et 15 545 habitants) devront fusionner en une communauté de communes de 21 communes et 20 017 habitants.

- **De nouvelles compétences**

L'article L5214-16 du Code général des collectivités territoriales, qui liste les compétences obligatoires et optionnelles des communautés de communes, a été considérablement remanié par la loi NOTRe. La loi prévoit par exemple un transfert – de manière optionnelle - d'une compétence en matière de création et de gestion de maisons de services au public.

En parallèle, la liste des compétences communales qui seront obligatoirement transférées à la communauté de communes est également renforcée. **Concrètement, ce ne sera plus au maire - élu - de décider localement du mode de gestion de ces compétences, mais à la communauté de communes** (le cas échéant, peu importe la pertinence et le faible coût de l'organisation qui s'étaient construits jusque-là).

Ainsi : à compter du 1er janvier 2020, **tout ce qui concerne l'eau et l'assainissement** relèvera des compétences obligatoires des communautés de communes (en lieu et place des communes ou des syndicats de communes). A cette date, votre interlocuteur sur ces sujets ne sera donc plus le maire, ou le président du syndicat mais le président de la communauté de communes.

En outre, la loi a modifié la définition légale de la compétence « développement économique » en incluant désormais « la promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme » parmi les compétences que les communautés de communes exercent de plein droit, au lieu et place des communes membres (article L5214-16 du CGCT). **Ainsi les offices de tourisme de Gargillesse, Eguzon, Argenton, St Gaultier devront désormais constituer une seule entité.** Il n'est pas certain que les choses fonctionneront mieux ainsi !

Une refonte de la carte intercommunale qui ne s'appuie pas sur l'avis des élus.

- **Les communes n'ont eu qu'un avis consultatif** en ce qui concerne la nouvelle composition des intercommunalités dessinées par le préfet. Bien que les conseils municipaux se soient souvent prononcé contre, le préfet pouvait - à terme - « passer outre » l'avis de la C.D.C.I. (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) et l'avis du conseil municipal sur la création, modification de périmètre ou fusion de communautés dont la commune est membre.
- **La question de l'aménagement du territoire et d'un meilleur équilibre entre les villes et les campagnes n'a jamais été abordée, alors qu'il aurait été préférable de commencer par cette réflexion, avant de décider de la manière dont pouvait être repensée notre organisation politique et administrative territoriale.** Si toutes les dispositions ne sont pas mauvaises dans cette loi, elles sont le fruit de débats et négociations intenses. Certains aspects ont été heureusement abandonnés grâce à la mobilisation des maires et conseillers municipaux, en particulier ruraux. Mais l'histoire n'est pas terminée ...

Vanik Berberian, Président des Maires Ruraux de France.



Ce que les Maires Ruraux demandent

La Communauté de Communes :

Un échelon de coopération

et de solidarité intercommunales

LA PAGE DE NOS ASSOCIATIONS

AUJOURD'HUI : L'ASSOCIATION TEAM BETHENET (moto cross, VTT, randonnées)

On connaît bien à Gargillesse l'association qui organise la grande randonnée de décembre ainsi que la « Rando Classic » des deux vallées début mai.



Mais sait-on que cette association a été créée d'abord par des mordus de moto-cross ?

Une association née de la passion du moto-cross

Thierry Micat, employé communal et Franck Pion pratiquaient le moto-cross sur un «embryon» de terrain qu'ils avaient eux-mêmes défriché à Béthenet et s'y entraînaient avec 7 ou 8 autres motards. Comme ils étaient rejoints par un nombre croissant d'adeptes, ils eurent l'idée de fonder en 2001 une association qu'ils baptisèrent le «Team Béthenet» et dont le siège social fut déclaré à Saint Plantaire, puis transféré à Pommiers, puisque le terrain se trouvait sur cette commune. Aujourd'hui Franck, le président, est responsable des activités moto-cross, Thierry vice-président, s'occupe de la gestion, de l'entretien et de la préparation du circuit, Eric Micat vice-président de l'École de pilotage, Yves Lagonotte vice-président, de l'organisation de la compétition du mois de juillet, Nathalie Arousseau et Sabrina Prot assurent le secrétariat, Michel Mousseau et Paul Delgado la trésorerie.

La première compétition officielle a eu lieu en 2006, sur une piste homologuée... avec près de cent quarante pilotes, prêts à en découdre. L'année suivante il y en avait plus de 200 !



Dès la première compétition l'association a eu à cœur d'aménager une zone d'accueil du public avec parking de l'autre côté du ruisseau de la Pierre Bure, sur la commune de Gargillesse, en veillant au confort et à la sécurité du public tout autant qu'à la préservation de cette zone classée Natura 2000. Le moto-cross draine maintenant plus de 2000 spectateurs (cette année il aura lieu le 31 juillet) et l'entrée est gratuite !

Le spectacle est très apprécié des habitants des environs (parmi lesquels beaucoup d'anciens) qui viennent pour la journée, apportent leur panier pique-nique ou achètent un plateau repas sur place. Ils le dégustent à table, sous les chênes, dans un très joli cadre, tout en regardant la compétition qui se déroule de l'autre côté du ruisseau. La Nouvelle République (que nous remercions pour la photo ci-contre) et la Marseillaise couvrent chaque année cet événement sportif. L'association, affiliée à l'UFOLEP de l'Indre, a demandé et obtenu de participer au Trophée du Limousin, et ce pour des raisons logistiques (compétitions géographiquement plus proches que celles de l'Orléanais).

La fierté de l'association ? L'école de pilotage avec sa piste spécifique, homologuée en 2014, et ses bungalows pour l'accueil. Le club vient d'acquérir un bungalow sanitaire avec douches et WC. Cette école est gérée par Eric Micat. Adrien Degheselle, éducateur diplômé d'état, aidé par deux pilotes du club, prend en charge cette année plus de 20 jeunes pilotes, selon un calendrier défini chaque semestre.

Une section randonnée en plein essor

La section "randonnée" a été créée en 2004 par l'association Team Béthenet, suite à quelques demandes : deux licenciés au départ, 19 en 2016 !

La première randonnée affiliée à l'UFOLEP a été organisée en 2004 à **Gargillesse** et se perpétue **chaque année en décembre**. Elle réunit maintenant environ **450** participants qui bravent les conditions climatiques pas toujours clémentes en cette saison !

La randonnée du 1^{er} dimanche de mai (Rando Classic des 2 vallées) a été créée en 2009 à Gargillesse, sous l'égide de la Fédération Française de Randonnée. Pour des raisons logistiques, le lieu de rassemblement a été déplacé à Pommiers en 2012. Des autocars amènent les participants aux différents points de départ de la marche : au Pont des Piles, à Fougères ou à Fresselines pour des distances de 20, 27, 37 ou 47 km.

Le succès est maintenant acquis ! Le nombre de candidats augmente chaque année. **Jacqueline et Michel Mousseau ont dû limiter les inscriptions à 750 participants**. En 2015, les inscrits provenaient de 23 départements. Certains viennent par cars entiers.

Jacqueline et Michel Mousseau assurent toute l'intendance avec leurs 60 bénévoles. Sept points de ravitaillement sont prévus le long du parcours, un plateau-repas à l'arrivée et un vin d'honneur au moment des récompenses. Ils se chargent aussi de venir en aide à ceux qui renoncent, fatigués ou souffrants.

L'association bénéficie du soutien des cinq communes concernées, dont Gargillesse et Pommiers bien évidemment, qui mettent à disposition photocopieuses, ramées, salles, énergie positive ! Elle reçoit une subvention du Conseil Général et s'assure l'aide des sponsors (le Crédit agricole, ERDF, Mutuelle de Poitiers, MMA Assurances) pour maintenir un prix d'inscription particulièrement bas. La Nouvelle République et France Bleu Berry sont partenaires de ses manifestations.



Un atout pour notre région

Pour organiser des randonnées, il faut des chemins praticables. La nature reprend vite ses droits et les envahit rapidement. Michel Mousseau est agréé par la Fédération Française de Randonnée pour baliser les chemins. Le matériel est fourni par la Fédération (peinture, pinceaux, ruban adhésif). Le reste, c'est le courage et l'huile de coude d'un petit groupe qui le fait !

Nous avons déjà parlé dans notre dossier sur la Gargillesse du long travail accompli par cette petite équipe de passionnés pour revaloriser le chemin qui longe la rivière du pont de la Céline au Pont de Foy. Depuis, de nombreux promeneurs ont pu découvrir les beautés sauvages de ces gorges. Certaines passerelles ont été refaites par les employés municipaux de Gargillesse, en soutien à l'association. D'autres sentiers ont été aménagés à Gargillesse : les sentiers du Belvédère (3 boucles en trèfle, d'environ 2 km chacune). Récemment la même équipe du Team Béthenet a défriché à Malicorne le chemin qui mène à la Roche fendue et celui qui mène du Gué Robert à la route des Minières. Tous les sentiers de la commune ont été rebalisés en 2015.

Lors des randonnées et moto-cross organisés par l'association, les hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes d'étape sont réservés des mois à l'avance. Souvent des participants aux randonnées reviennent à Gargillesse en famille.

Souhaitons longue vie à cette association composée en majorité de jeunes (elle ne compte que 6 retraités parmi ses 135 adhérents) qui contribue largement à la découverte de notre région et à son animation !

Site internet de l'association : www.teambethenet.com

LA PAGE DE NOS COMMERCES ET ARTISANS

AUJOURD'HUI : L'HÔTEL DES ARTISTES

Les habitants de la commune ont toujours connu l'Hôtel des Artistes. Il existe en fait depuis plus de deux siècles et mérite bien qu'on en rappelle l'histoire.

1. Une humble et délicieuse auberge découverte par George Sand (1857)

George Sand a relaté avec enthousiasme son voyage à Gargillesse avec son compagnon Manceau en 1857. Pour ce séjour et ceux qui le suivirent, ils reçurent l'aide d'un paysan du village, l'aimable et attentif "Père" Moreau. Ce guide plein de ressources les accompagna dans leurs nombreuses marches, jusqu'à Crozant, et leur fit connaître les plaisirs d'une cuisine simple et savoureuse, celle de sa fille Marie. Au bord de la rivière, elle faisait frire au fur et à mesure les goujons frais pêchés par son père. A l'auberge du village de Gargillesse, tenue par les époux Malesset, elle régala ses hôtes.



Sur le tableau d'Allan Österlind ci-dessus, Marie tient la queue de la poêle, son mari Jean Chamblant sourit à ses côtés. Le Père Moreau passe la porte, une besace sur l'épaule...

George Sand note dans son journal du 30 mai 1858 : **"Nous déjeunons d'une omelette aux écrevisses dont Manceau s'indigère scandaleusement.**

Recette de ladite omelette : faites cuire les écrevisses à l'eau sans assaisonnement, épluchez-les, mettez-les à cuire dans le beurre et glissez-les toutes chaudes dans l'omelette aux trois quarts faite. C'est un manger digne des plus grands gourmets" (Cité dans Carnets de Voyages à Gargillesse, Christian Pirot éd.).

Cette omelette deviendra bientôt un classique à Nohant.

Même après l'achat d'une petite maison par Manceau, George Sand continue de dîner à l'auberge (lettre écrite par George Sand à son fils, le 28 janvier 1858) : **" La petite salle à manger de l'auberge est charmante, aussi propre qu'un cabinet de restaurant propre, bonne cuisine. On a des petites lanternes pour rentrer chez soi, et le village est beaucoup moins sale qu'une rue de Paris, pour les pieds."**

L'écrivain fait connaître ses découvertes dans le feuilleton "Courrier de village" paru dans le Courrier de Paris en 1857. La chronique est rééditée ensuite dans les "Promenades autour d'un village".

Gargillesse devient célèbre et la gloire de George Sand rejailit sur la petite auberge tenue par Marie et son mari Jean Chamblant, qui reçoivent des nombreux touristes parmi lesquels bientôt des peintres impressionnistes et postimpressionnistes.

L'auberge prend le nom d'hôtel des artistes, comme en témoigne son *enseigne ci-contre*.



Pour héberger ses nombreux clients, le couple fait élever un 2^e étage, comme on le voit en comparant ces deux cartes postales du début du 20^e siècle.



« Lingère-hôtelière » Marie a travaillé jusqu'à la fin de sa vie tout en élevant ses sept enfants. Deux photographies d'elle, prises devant son auberge, dans les années 1910, ont été tirées en cartes postales dans la série « Types du Berry » (!), « Les vieux amis de George Sand » avec l'intitulé « Vieille paysanne, la Mère Chamblant ».

A gauche elle coud, assise.

A droite elle pose debout, très sérieuse, encadrée sans doute par deux de ses petits-enfants.



La "mère Chamblant" meurt en 1917, à l'âge de 80 ans. C'est sa petite-fille, Marie Chamblant (deuxième du nom), qui prend sa suite. Les omelettes resteront la spécialité de la maison.



Le peintre Henri Jamet a réalisé ces portraits des deux mères Chamblant : La grand-mère à gauche, en 1916, la petite-fille à droite en 1917. (photographies de Rachida Saaf)



2. L'hôtel de la deuxième "Mère Chamblant" et de Marcel Couci (entre 1917 et 1956)

En 1917, Marie fait la connaissance du peintre Marcel Couci (ou Coucy) en convalescence dans le village, suite à une blessure de guerre. Ce charmant parisien l'épouse et reste à Gargilesse ! L'Hôtel "des Artistes" mérite plus que jamais son nom : Marcel, bon peintre lui-même, a fréquenté le Bateau-Lavoir et le Lapin Agile (à Gill) à Montmartre. Il reçoit ses amis artistes, décore les murs avec leurs tableaux et peint entre autres une fresque sur le mur de l'office.

L'hôtel s'agrandit encore.

Sur la carte postale ci-contre, postée en 1942, on constate que deux étages se sont ajoutés au bâtiment de droite.



Pendant la guerre 39-45, pour occuper les jeunes, Couci fonde le premier club de football du village. Roger Guilbaud le raconte dans ses mémoires : *"C'était l'équipe des mal culottés. Le dimanche soir, après les matchs c'était le rendez-vous aux Artistes. Nous mangions la salade au chou et l'omelette au jambon, c'était le menu du dimanche soir. Après dîner Charles Chauvat nous chantait de vieilles chansons. Souvent Marcel prenait la guitare et nous chantait des chansons de Montmartre"*

L'hôtel accueille des réfugiés, et des familles juives.

Mme Charles Jamet (belle-sœur du célèbre harpiste) y organise régulièrement de 1941 à 1946 des matinées et soirées, données "au profit de l'Absent" (prisonniers et déportés) : Tombolas, concerts de M. Charles Jamet des Concerts Padeloup, et Claire Gomant des Concerts Colonne, contes et chansons des enfants des écoles, orchestre et bal, comme en témoigne *l'article de la Marseillaise du Berry en janvier 1942, ci-dessous à gauche*. Ces spectacles rencontrent un très vif succès et viennent sans doute officieusement aussi financer la Résistance. De 1944 à 1946, une bonne partie de la commune y participe en présentant des tours de chant et des pièces de théâtre (de préférence des vaudevilles). Les jeunes du maquis de Dampierre s'affairent à la préparation et l'animation. Nous avons retrouvé plusieurs *programmes imprimés : à droite celui du 12 mars 1944*.

GARGILLESSE

Pour nos prisonniers. — Le 28 décembre 1941 connut un beau succès pour notre Comité de Secours aux Prisonniers.

La matinée et la soirée récréatives, organisées à l'Hôtel des Artistes, virent une salle comble. Et pour satisfaire le public une nouvelle séance fut donnée le 1^{er} Janvier.

Au cours de ces séances, une tombola avec de superbes lots fut tirée et la vente aux enchères américaines de poulets, lapins, champagne etc... remporta elle aussi un énorme succès.

La recette totale s'élève à 10.592 fr.

Le Comité tient à remercier de tout cœur, les généreux donateurs de Dampierre et Gargillesse.

Merci aussi à M. Charles Jamet des Concerts Pas de Loup, à Mlle Claire Gomant des Concerts Colonne, à Mmes Jamet Couci et à tous nos artistes et collaborateurs qui par leur entier dévouement ont su organiser et faire réussir pleinement cette manifestation de solidarité. N'oublions pas non plus notre gentille petite troupe enfantine qui interpréta si joliment les contes de Perrault.

La section de Dampierre a promis de faire une manifestation du même genre pour le mois de mars. Son succès est déjà assuré. Nous vous donnons donc rendez-vous pour cette date, et Merci d'avance !

SEANCE THÉÂTRALE AU PROFIT DES PRISONNIERS
organisée par la TROUPE DAMPIEROISE
le 12 MARS 1944

PROGRAMME

Première Partie

Tour de Chants

(Chansons d'hier et d'aujourd'hui)

- Nicole LAGIER
- Raymonde CANOT (monologues)
- Yvonne BARBAT
- Madame BOUDOUL
- Marcel CHANTRAINE
- Madame VILLENEUVE
- Georges DUCHATEAU
- Jacqueline LAPOMMERAIS
- BARBE et sa vielle

Deuxième Partie

LE PETIT POUCE

Marcel CHANTRAINE
(chansons fantaisistes)

LA BOURRÉE : chant et danse.

Georges DUCHATEAU
(dans son répertoire)

Mais n'te promène donc pas toute nue

(Pièce en 1 acte de Georges Feydau)

- Clariase : J. LAPOMMERAIS
- Ventroux : P. SABROUX
- Hochepeix : J. CHANTRAINE
- Romain de Javal : .. G. CHANTRAINE
- Victor : G. CHAUVIN

PRÉSENTATION : P. SABROUX

ORCHESTRE : DUBRANLE-BARBE

A. K. W. 8812 - 6-3-44

Après la guerre, l'hôtel restaurant jouit toujours d'une bonne clientèle. Marie meurt en 1956, à l'âge de 72 ans. Marcel quitte alors l'établissement mais reste néanmoins à Gargillesse jusqu'à sa mort en 1964.

" A LA MÈRE CHAMBLANT "

HOTEL DES ARTISTES

Téléphone n° 5 GARGILLESSE (INDRE) Téléphone n° 5

M. COUCI-CHAMBLANT, Propriétaire

La Maison est réputée pour sa cuisine parfaite au beurre, ses spécialités, ses bons crus de pays et sa cave

CHAUFFAGE CENTRAL - ÉLECTRICITÉ - EAU COURANTE CHAUDE & FROIDE

La Maison est recommandée par les Guides : Michelin, Les Sans-Clubs, Aix, Office National du Tourisme, Guide Gastronomique, etc.

PRIN DE PENSION MODÉRÉ

Des arrangements pour familles et longs séjours sont consentis. Pension une semaine minimum

REPAS A PRIX FIXE (Via compris)

3. Marcel Pacaud prend la suite des époux Couci (entre 1956 et 1973)

Marcel Pacaud, petit-neveu de Marie, né à Paris, s'installe au village en 1956 et prend la direction de l'Hôtel des Artistes. Il a 31 ans.

Quelques années plus tard, il ouvre une galerie d'art dans une maison toute proche où vont se succéder, au fil des ans, des expositions de qualité de peintres contemporains. Il fonde aussi avec Pierre Jamet et Jean-François Cazala le Festival d'été de Gargillesse qu'il a fidèlement accompagné jusqu'à sa mort (en 2013).

Mais cet amoureux des arts n'est pas un gestionnaire. Les finances de l'hôtel sont au plus mal en 1973 et Marcel Pacaud jette l'éponge. L'hôtel reste fermé presque un an. Le maire Fernand Baudat s'en émeut et cherche un repreneur.

4. L'Hôtel des Artistes au temps de Georgette Desormière (entre 1974 et 2004)

Georgette Desormière a tenu l'établissement pendant trente ans. Fernand et Thérèse Baudat lui en suggèrent l'idée en la rencontrant un dimanche à Gargillesse où elle se promenait avec son mari et sa belle-mère restauratrice. A l'époque son mari et elle étaient salariés à Déols et envisageaient de prendre un restaurant, peut-être à Nohant. Fernand, et ses conseillers Jean Barda, Serge Bachelier et Jean Meunier firent tout pour lui faciliter la reprise. Après un an sous contrôle du syndic, le conseil municipal proposa une gérance d'un an pour lui permettre d'attendre son crédit (1975-1976). L'établissement était fermé depuis août 1973 et Georgette passa sa fête des mères 1974 à finir le nettoyage avant ouverture. Le couple s'étant séparé peu après, l'hôtel ferma à nouveau, mais on alla rechercher Georgette qui se relança seule, finalement, en 1979.

Un restaurant apprécié

Georgette a commencé par une cuisine très simple, préparée par elle-même. Puis grâce à Isabelle Fabrik, sa cuisinière, qui est restée 23 ans et tient aujourd'hui les Mersans à Saint-Marcel, elle a diversifié sa carte, restant fidèle aux plats "maison" qui ont fait sa réputation : ris de veau, rognons, andouillettes... Sur les tables les bouteilles de la cuvée George Sand (bien sûr) et des cendriers signés Baudat.

Les tablées de 12 n'étaient pas rares.

La proximité du restaurant de la Patache n'était pas vécue comme une concurrence : Georgette et Carmen Sanchez échangeaient des services et s'envoyaient des clients en toute simplicité.



L'hôtel avec ses douze chambres était ouvert toute l'année.

Ci-contre : Georgette à son bureau devant la fresque peinte par Couci

La maintenance du barrage d'Eguzon amena longtemps une clientèle régulière du lundi au vendredi. Après un hiver calme, le symposium de Guy Baudat marquait le départ de la saison.

Les vacanciers arrivaient ensuite, avec leurs grosses valises, car ils restaient souvent à l'époque pour une à trois semaines. Certains avaient leurs préférences et la chambre à baldaquin, création de Marcel Pacaud, était très demandée !

Georges Lemoine y établissait son quartier général pour ses stages d'aquarelle (de jolis dessins en témoignent).

Fin août, pour le festival de harpe organisé à l'époque par Pierre Jamet, Marcel Pacaud et Anne-Marie Palanque et à l'initiative du Docteur Cazala, les plus grands concertistes prenaient pension à l'Hôtel des Artistes.



La grande **Lily Laskine** (1893-1988) (*photo à gauche*), réservait toujours la chambre 3, et proclamait en arrivant : "Je viens voir le vieux " (c'était Pierre Jamet... qui était plus jeune qu'elle !).

Quant à **Vera Dulova**, harpiste du fameux théâtre Bolchoï (1910-2000) (*photo de droite*) elle affirmait que la capitale de la France devrait être ... Gargillesse !



Georgette aimait particulièrement quand ses murs résonnaient de ces sons mélodieux. L'hôtel a même abrité un été la première harpe électronique, objet de curiosité jalousement gardé.

Georgette sourit en feuilletant les pages de son livre d'or : tant de souvenirs encore vivants ! Marc Laferrière qui joue de la trompette pour elle... les "intermittents du crayon" ; les peintres Delaveau et Agostini (grand rêveur qui réclame la crème caramel déjà posée devant lui) ; les journalistes John Paul Lepers et Serge Moati ; les acteurs Juliette Binoche, Jean-Claude Brialy, Gérard Depardieu, Michael Lonsdale (qui lui réclame un arrosoir pour arroser ses plantes : "Vous avez trop de travail, ma petite dame !") ou Lambert Wilson qui s'assoit en face d'elle alors qu'elle épluche ses haricots. Visiblement on aimait son naturel, son franc-parler, et même son air bourru... Elle a ainsi reçu un public des plus divers, des gens du cru au président directeur de presse (AFP).

Sa cliente la plus étonnante ? En 2004 pour le bicentenaire de la naissance de George Sand, six femmes du monde sont venues témoigner de la condition des femmes dans leur pays, dont **Leila Shahid**, représentante de la Palestine en France. Malgré la présence obligatoire des gardes du corps (les "bodyguard" qui n'aimaient pas qu'on les appelle ainsi !) la rencontre a été chaleureuse : "Tu me donnes à manger ?" a demandé familièrement Leila.

C'est cet accueil simple et cette belle énergie qui caractérisent encore Georgette aujourd'hui. Refusant toute nostalgie, et bien que les dernières années après la mort de son compagnon en 1997 lui aient été assez pénibles, elle s'active dans sa maison du Moulin entre les cours de yoga, d'informatique, le jardin, la lecture, le cinéma, les voyages... et ses petites-filles.

5. L'Hôtel des Artistes aujourd'hui avec Renaat Van Poucke

Renaat vivait à Gand où il tenait depuis une dizaine d'années une boulangerie, avec Nathalie, la fille du sculpteur Jean Claeys, quand il a appris par son beau-père fixé à Gargillesse que Georgette Desormière cherchait un successeur pour l'Hôtel des Artistes. La transmission s'est faite au cours de l'été 2004 et le couple a géré l'hôtel-restaurant pendant sept ans.



Après leur séparation, l'établissement est resté fermé trois ans, au grand regret de la clientèle locale et des touristes.

Quand Renaat s'est relancé au printemps 2015, après avoir beaucoup réfléchi, il a vite retrouvé la clientèle fidèle à Gargillesse : promeneurs d'Argenton ou d'Eguzon, pèlerins qui reviennent en famille, harpistes qui se sont produits chez lui en avant-concert. La terrasse qui peut accueillir 30 personnes n'a guère désempli l'été dernier. Il est resté ouvert 7 jours sur 7 jusqu'en novembre mais a décidé de fermer pendant l'hiver.

Toujours un hôtel des artistes...

La première salle a gardé sa grande cheminée, ses poutres et son caractère rustique avec sa table conviviale en bois massif.

Renaat a rajeuni la décoration de ses salles avec de nouveaux dessins et tableaux.

Il aime toutes sortes de musique, de la musique classique à la techno, et il a accueilli 3 concerts de jazz cet été. Il espère que le piano réaccordé inspirera d'autres musiciens l'année prochaine.

Un lieu ouvert à tous !

Renaat a remanié la salle d'accueil en aménageant un coin salon douillet au coin de la cheminée.

Pour l'hébergement, il propose sobrement 7 chambres doubles. Le restaurant qui peut accueillir une cinquantaine de personnes propose des menus à différents prix et le bar affiche entre autres à sa carte des bières belges de qualité.

Pour en savoir davantage, consultez sa page facebook.

Vous pourrez toujours voir dans son intégralité sur le mur de l'office la fresque de Coucy, emblème de l'Hôtel des Artistes qui l'a accompagné dans toute son histoire : une sympathique scène de bistro, où quinze personnalités du village semblent continuer à boire et deviser...



De gauche à droite : Daniel Chantraine, Lucien Aussourd, Roger Monnaie (debout) Alfred Defait (assis) André Chantraine (assis), Jacques Catermoll, Charles Chauvat, Henri La Trémouille (caché), Joubert, le facteur Laplace, Roger Gallaud, assis (?) Chantaz, assis (?), Maxime Laurent (debout), André Chantraine (assis), et debout Maurice Brigand, Blanchard.

LA PAGE : LA VIE DE LA COMMUNE

AUJOURD'HUI : LA FORÊT COMMUNALE

La commune couvre 1 570 ha dont 282 ha de bois (futaies, taillis et peupleraies).

Ces parcelles forestières sont propriétés privées à une exception près : le 24 novembre 1976 le comte de Danne, propriétaire du château de Gargillesse a vendu à la commune le bois de la Garenne : un ensemble bien délimité par la route départementale 39, les chemins ruraux et le riau de Bourny.

Ces 15 ha qui bordent le château sur la rive gauche de la Gargillesse sont alors devenus forêt communale.



Par arrêté préfectoral n° 77-2206 du 9 juin 1977, la soumission au régime forestier est prononcée. L'ensemble est divisé en cinq parcelles d'environ 3 ha chacune.

M. Guillebaud est l'agent ONF chargé de la gestion de notre forêt en partenariat avec notre conseiller municipal Alain Bonithon qui l'accompagne depuis 2009 avec l'aide des agents communaux Jean-Claude Quévarec et Pascal Déchéron.

Les essences principales et l'entretien de la forêt

La forêt est composée principalement de **chênes** pédonculés (pour 48 %) ou sessiles (27%), de **charmes**, de **châtaigniers** de **robiniers** (espèces endémiques) et de **douglas** plantés au siècle dernier.

Petit jeu : Replacez dans le bon ordre le nom des arbres que nous venons de citer (images : encyclopédie Larousse)



Un arrêté du Ministère de l'Agriculture en date du 14 juin 1982 a décidé la mise en place d'un plan d'aménagement sur 30 ans (1980 à 2009). Après la tempête de 1999, un nouveau plan d'aménagement (2002-2016) a été créé ayant pour objectif principal d'effacer les dégâts de ladite tempête qui ont fait de grandes trouées (2 ha 36 ont été touchés) particulièrement dans le peuplement adulte des pins douglas. Il a aussi pour but de **diversifier les espèces**. Une forêt hétérogène se porte mieux, et il faut anticiper les changements climatiques.

C'est M. Guillebaud qui prend en charge le choix des espèces (chênes, érables, hêtres, châtaigniers, tilleuls, merisiers et charmes). L'esthétique le préoccupe aussi, son objectif à long terme : faire de cette toile de fond du village une palette de couleurs digne des peintres...



Photo extraite du "mag'centre"

M. Guillebaud a géré l'ensemble des plantations réalisées en hiver en faisant appel, en accord de la commune, à des entreprises privées ou des associations de réinsertion par le travail de gens en difficulté, telle "Solidarité Accueil" dont le siège est à Châteauroux.

Notre agent ONF a demandé la mise en place de protections individuelles en maille plastique agrafées sur de forts tuteurs en acacia autour des jeunes plants. En effet les chevreuils qui marquent leur territoire avant et pendant le rut en se frottant contre les écorces d'arbres commettraient de gros dégâts. L'opération est effectuée par Jean-Claude Quévarec et Pascal Déchéron, les employés municipaux, qui contrôlent régulièrement les plantations, et, fin juillet, les dégagent des ronces qui les envahissent. Ils ont d'autant plus de mérite que la zone est abrupte (pente moyenne de 50%).

M. Guillebaud vient régulièrement, au printemps et en été, vérifier la bonne santé des plantations.

La vente de bois

La récolte de bois dans les massifs forestiers permet à la lumière d'entrer dans les peuplements et favorise ainsi le développement des jeunes arbres et autres végétaux. Couper des arbres contribue à la régénération des forêts et au développement de la biodiversité. Selon le plan d'aménagement proposé par l'ONF, il est procédé au marquage des arbres qui peuvent être destinés à la vente soit en "bois d'oeuvre" (70 chênes en 2014) soit en piquets (par exemple les robiniers abattus le long de la D39 dont le chantier s'est terminé l'automne dernier). Ce même plan décide du balisage des chemins de débardage pour l'extraction des grumes (troncs lisses) qui sont proposées à la vente par adjudication.

Les ventes ont lieu à Bourges, ou à Dun-sur-Auron principalement. L'acheteur paie les frais de bûcheronnage et de débardage. L'ONF prélève un pourcentage de 12% (frais de garderie). La commune conserve le bénéfice restant. Les acheteurs sont des professionnels du bois (scieries, menuiseries) qui utiliseront ces grumes pour la fabrication de meubles, de piquets, de parquets....

L'affouage

Il est utile de laisser pourrir en forêt les arbres qui y tombent naturellement (les chablis). Mais on peut aussi en tirer du bois de chauffage. Les habitants de la commune ont le droit d'acheter leur bois de chauffage à la commune à des conditions très avantageuses (6 euros le stère), c'est le droit d'affouage. Ils doivent d'abord se signaler en mairie, (c'est le cas pour une dizaine d'entre eux en général), les lots sont tirés au sort et marqués par des repères.

Les affouagistes coupent eux-mêmes leur bois. Le règlement de leur lot se fait au Trésor Public à Argenton-sur-Creuse et le permis d'enlèvement est alors délivré. Il peut s'agir de bois "debout" ou au sol. On entend par "bois au sol" le bois mort ou les restes de coupe (par exemple les cimiers des chênes qui n'intéressent pas les marchands de bois). L'affouage permet de nettoyer la forêt et de compenser le coût des opérations nécessaires à son bon entretien. Frais et recettes sont équilibrés.

Education et forêt : des plaisirs à partager

Des opérations "Connaissance de la forêt" à destination des écoliers sont proposées dans le cadre de la Semaine du Bois annuelle organisée par ARBOCENTRE (Association pour le développement de la forêt en région Centre dont le siège est à Orléans).

Dans notre commune cette sortie a été possible grâce à la participation d'Alain Bonithon, conseiller municipal délégué à la forêt et de Marie-Claude Mançois, premier adjoint, qui s'est chargée de contacter les enseignants et d'organiser le pique-nique. M. Guillebaud, qui aime partager ses nombreuses connaissances, a expliqué les types de terrains, la croissance des arbres, l'interaction avec les animaux, le rôle des insectes...

Cette belle journée découverte s'est terminée par la visite des ateliers des artisans du bois : Dominique Mançois, menuisier ébéniste, Alain Bonithon, sculpteur sur bois ainsi que la scierie de Jean-Luc Villeneuve à La Jarrige.

Vous aussi, vous pouvez profiter du sentier balisé qui traverse la forêt de part en part en direction du Cerisier. Au printemps vous y trouverez l'ail des ours si parfumé et en automne des trompettes de la mort, des girolles, des bolets rudes (seul le chapeau se mange)... Avec un peu de chance vous croiserez peut-être un sanglier ou un chevreuil ?...



Images saisons vives



Le chevreuil vous donne la solution du jeu :

Les 6 arbres ont été classés par ordre alphabétique :
charme, châtaignier, chêne pédonculé,
chêne sessile, douglas, robinier (faux acacia)

AUJOURD'HUI : L'ÉGLISE DE DAMPIERRE



La commune de Gargillesse-Dampierre compte deux églises romanes, l'une "classée à l'inventaire des monuments historiques" (d'intérêt national), celle de Gargillesse, l'autre "inscrite" seulement dans cet inventaire (d'intérêt régional), celle de Dampierre.

Nous avons décidé de dédier notre dossier "patrimoine" à la plus modeste et la moins connue des deux.

L'église romane de Dampierre, qui faisait partie des dépendances de l'abbaye de Déols depuis 1115 au moins, **est consacrée à Saint Pierre (dominus Petrus) et a donné son nom au village de Dampierre**. La paroisse est nommée *ecclesie de Damper, parrochia de Dampere* dans des documents de 1212, *capella de Dampnapetra* dans un autre, en 1499.

Dans sa très grande simplicité cette église ne manque pas de charme et compte plusieurs éléments remarquables.

L'extérieur de l'église

On peut admirer de loin ses formes sobres et son joli **clocher en bardeaux de châtaignier**. C'est cette partie de l'église qui a connu la rénovation la plus récente.

En 1936, déjà, le maire **Octave Decreuse** avait approuvé le plan et les devis de l'architecte d'Argenton M. Betoux pour la réfection totale de la toiture. On enleva les tuiles et lattes du toit pour les nettoyer. On déposa les ardoises et voliges du **clocher**, pour les remplacer par des **bardeaux de châtaignier du plus bel effet**. La croix fut aussi déposée et repeinte (facture de l'entreprise Guilbaud le 08/06/1937 pour ces travaux : 14 506 francs 23).

Cette belle restauration a cependant fini par vieillir, les bardeaux étaient effrités, ternis, et toute l'église avait besoin d'une sérieuse rénovation. En 1991, le maire Vanik Berberian et son conseil municipal confièrent à monsieur Cioffi, architecte des Bâtiments de France une mission d'étude et de diagnostic concernant ces travaux de restauration pour l'ensemble de l'église. Le montant en fut impressionnant. Une première tranche comprenant la restauration de six contreforts et du clocher (113 754,49 €) fut tout de même réalisée en 2009 grâce aux subventions de l'Etat (DRAC) pour 19,23%, du Conseil général pour 33,65%, du Fonds Régional pour le Patrimoine Culturel de Proximité (FRPCP) pour 19,23% et de la Sauvegarde de l'Art Français pour 8,40%.

La souscription publique rapporta 4 555,70 €.

Pour le clocher, on dut faire appel à l'une des deux seules entreprises capables de fabriquer les bardeaux de châtaignier à cette époque en France.

Le reste de la toiture est l'œuvre de Gérard Terret, entrepreneur à La Chasseigne. Les habitants de la commune qui ont si largement répondu à l'appel de la souscription ont été très heureux de voir installer le **nouveau coq**, réalisé par le **feronnier d'art Dominique Labaye**, point final des travaux de rénovation extérieure.





L'entrée principale est remarquable.

Le **portail (occidental) en arc brisé date de la fin du 13^{ème} siècle** et est décoré entre autres d'une petite sculpture plaisante (un personnage accroupi).

Sur le mur de la nef (côté rue), on peut encore admirer **sept modillons** (petits éléments d'architecture qui soutiennent le toit) **d'époque romane (12^{ème} siècle)**, ornés de fleurs ou de têtes grotesques. Sur le mur du chœur (côté entrée principale du cimetière), trois autres petites sculptures romanes.



L'intérieur de l'église

A l'entrée, on voit toujours la corde qui permet de sonner la cloche.

La cloche d'origine (100 kg) portait l'inscription suivante : **"Sancte Petre et Paule, orate pro nobis" (Saint Pierre et Saint Paul, priez pour nous)**. Elle avait été bénie en 1669 par M. Pezant prêtre curé de Dampierre (**Antoine Daubusson, écuyer, seigneur de Longirard était le parrain. Damoiselle Françoise Muzard, dame de la Mothe, était la marraine. Claude La Paix fondeur**).

Cette cloche étant cassée, le 19 août **1862** le maire et comte de Gargillesse, Louis Charles Gustave du Breuil du Bost, propose de la remplacer par une cloche mise en place dans l'église de Gargillesse par le châtelain, son père, Antoine Charles du Breuil du Bost. La cloche porte l'inscription suivante : **"Millésime 1828. Les habitants et fabriciens de la succursale de Gargillesse, reconnaissant que cette cloche que M. Antoine Charles Dubreuil Dubost, marquis de Gargillesse a placé dans le clocher de l'église de Gargillesse, lui appartient et que lui et les siens seront libres de la retirer quant bon leur semblera. Bénie sous l'invocation de Sainte Jeanne et Saint Joseph. Le fondeur Isidore Cornevin. La dite cloche fondue le 18 septembre 1828"**.

NB. On a longtemps écrit Gargillesse "Gargillesse"

L'ancienne cloche cassée de Dampierre fut fondue pour installer une nouvelle cloche à Gargillesse en 1893, nous vous raconterons pourquoi dans un prochain bulletin.



Bénitier de granit

A droite, en entrant dans l'église, se trouve un confessionnal.

A l'intérieur du confessionnal, petit détail amusant on voit encore les bâtons que traçait au crayon le curé pour chaque confession recueillie.

Quelques bancs, deux autels, voilà tout le mobilier.

Certains bancs semblent très vieux. Sans doute l'un d'entre eux est-il celui qui fut offert en 1880 par Léonard Barbat, métayer à La Chasseigne. En échange, il réclamait le droit de l'occuper gratuitement pendant 5 ans. En effet les paroissiens à l'époque payaient leur place à l'église.

La nef est toute simple et ses ornements minimalistes.

Aux murs les stations d'un chemin de croix daté de 1954 (création Chaix), une collection hors-série au réalisme saisissant.

On ne sait ce qu'est devenu le chemin de croix rapporté de Rome par le marquis de Gargillesse et indulgenté par le pape Grégoire XVI. On sait par les archives diocésaines qu'après avoir été placé dans l'église de Gargillesse en 1838, il a été déplacé dans les années 1890 à Dampierre (l'abbé Imhoff en avait commandé un nouveau pour Gargillesse).



Sur le petit autel de gauche **une Vierge à l'enfant** en plâtre, déjà inscrite dans l'inventaire de 1890. Contrairement à la plupart des représentations plus anciennes, où la Vierge tient son enfant assis devant elle, celle-ci le berce tendrement.



L'unique **vitrail** au fond du chœur est signé Henri Chabin, maître-verrier, 1894, dont on trouve des réalisations notamment à l'église Saint Sulpice à Paris.

En franchissant la grille sous l'ouverture ogivale du fond, on découvre **le chœur qui date du 13^{ème} siècle et fut rénové au 15^{ème}** : on construisit alors la **voûte d'ogives** et posa à chaque angle **quatre "culs-de-lampe" ou culots** (ornements de bas de colonne), autrefois colorés, représentant un ange musicien.



La salle à droite qui fait office de sacristie a également été construite au 15^{ème} pour servir de **chapelle privée** aux seigneurs de La Mothe qui y enterraient leurs morts. On dut poser des contreforts extérieurs pour en soutenir les murs.



Au sol on trouve la tombe plate du seigneur Pierre de Muzard décédé en 1631.

Inscription gravée : « **ICY GIST PIRRE DE MUSZARD EN SON VIVANT ESCUYER SIEUR DE CHANLEBON.FORGES.SENSZELLES ET AUTRE LIEUX QUI DECEDA LE 21 D'OCTOBRE UN MARDI L'AN 1631** ».

(Le titre d'écuyer était porté par les cadets des familles nobles ; seuls les aînés avaient le droit de porter le titre de baron, comte, marquis ou duc...)

A côté sont gravées les armes des Muzard (d'azur, au lion d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef)

Les Muzard étaient les gardiens du scel (sceau de Gargillesse)

Pierre de Muzard est le fils de Jean de Muzard, écuyer, seigneur de la Mothe-Prançay, alias la Motte-Gargillesse et de Andrée de Saint-Maur (ils s'étaient mariés en 1564).

Pierre de Muzard a épousé le 17 décembre 1608 Renée Tyrel de Poix, dame de Foyes, morte en 1669. Les descendants de ces seigneurs de la Mothe seront la famille Clément qui possédait, entre autres, les fermes fortifiées de la Mothe et Château Gaillard dans la commune.

L'entretien de l'église : un casse-tête pour des générations !

Une église en piteux état au début du 18^e siècle

Le plus vieux document que nous avons retrouvé concernant l'église de Dampierre est le compte-rendu d'une visite faite au 18^{ème} siècle par l'archevêque de Bourges... Pas content !

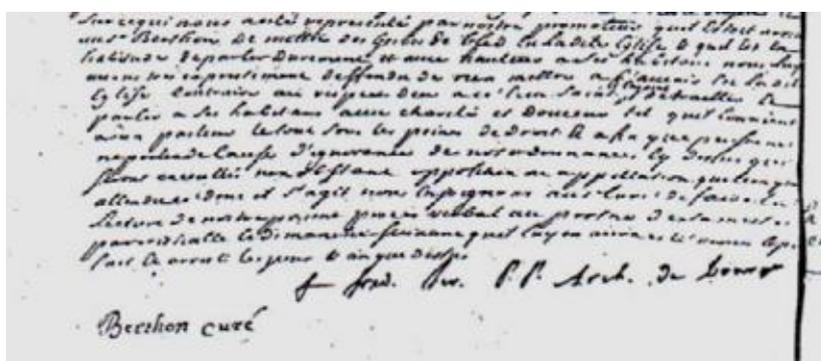


Le jeudi 7 octobre 1734 vers sept heures du matin, Frederic Jérôme de Roye de la Rochefoucauld, (**médaillon ci-contre**) patriarche archevêque de Bourges vient visiter l'église paroissiale de Saint Pierre de Dampierre où il est reçu par J.Berthon, prêtre curé de la dite paroisse. Après les prières et bénédictions, il inspecte les lieux et constate navré que "le tabernacle, le tableau du maître autel et toutes les **peintures grossières et grotesques qui depuis quelques temps ont été faites sur les murs du chœur sont indécentes** ; que la chapelle qui est à côté du chœur à main droite en entrant et qu'on nous a dit appartenir à la damoiselle de la Mothe est en très mauvais état , **sans carreaux ni vitres, les murs et la voûte sans enduit** ; l'autel entièrement nu et sans décoration(..) ; que les vases des saintes huiles sont malpropres et rompus en sorte que les saintes huiles sont continuellement exposées à être répandues ; qu'il n'y a point d'ornement neuf, que le blanc (le linge) est extrêmement sale et malpropre et d'ailleurs très usé, que celui qui est de satin rouge a besoin d'être raccommodé par devant, que presque toutes les étoles et les manipules sont usés et hors d'état de servir ; qu'il n'y a point de chaire pour les prônes ; que le **dessous du clocher qui est à l'entrée de l'église est tout ouvert de sorte que deux battants de cloche se détacheraient et blesseraient en tombant les personnes qui se trouveraient dessous** ; que **les grandes portes sont en partie pourries** et ne ferment pas entièrement ; que **les murs du cimetière ont besoin d'être réassurés, que les fossés qui sont autour sont comblés et sans grilles en sorte que les bestiaux qui y entrent le profanent.**

L'archevêque ordonne point par point les travaux et améliorations nécessaires, entre autres la mise en place d'une chaire, de tableaux religieux. Mais aussi « *Que pour prévenir tout accident le dessous du clocher sera plafonné de plancher fort attaché à clous, et ce avant le jour de Pâques prochain. Faute de quoi nous interdisons alors les dites cloches et défendons au curé de souffrir qu'elles soient sonnées. Qu'il sera mis des grilles aux deux petites fenêtres du confessionnal. Que les murs du cimetière seront assurés, les fossés qui sont aux alentours seront creusés, qu'il sera mis par-dessus des grilles pour empêcher les bestiaux d'y entrer* ».

Il ajoute : "**Nous avons été informés que le dimanche immédiatement suivant la fête de la Saint Pierre il se tenait au bourg de la dite paroisse une assemblée où il y avait des danses, des jeux, des cabarets où l'on se livrait à la débauche et où il arrivait des querelles, des disputes et des batteries. Pour y remédier nous avons enjoint au curé d'exhorter les peuples à cesser ce scandale et afin de les y contraindre, de dire la messe du jour au soleil levant et de tenir la porte de l'église fermée le reste du jour.**

Et sur ce qu'il nous a été représenté par notre promoteur qu'il était habituel au Sieur Berthon (le curé) de mettre des gerbes de blé dans ladite église, lequel il est en habitude de parler durement et avec hauteur à ses habitants, nous lui avons très expressément défendu de rien mettre à l'avenir dans ladite église contraire au respect de ce lieu saint, et enjoint de parler à ses habitants avec douceur et charité tel qu'il convient à un pasteur"



Extrait du passage correspondant dans le texte original de l'archevêque, que nous avons photocopié aux archives départementales et déchiffré en entier pour vous ...

Le procès-verbal devra être lu par le curé au prône de la messe paroissiale le dimanche suivant...

On ne sait quelles furent les effets de ce document, dûment signé par le curé ! Mais la situation des autres églises du diocèse ne valait guère mieux à en croire les autres procès-verbaux.

Des soucis tout au long du 19^e siècle

En 1822, la paroisse de Dampierre, jusqu'alors reliée à celle de Pommiers, est réunie par ordonnance royale (Louis XVIII) à celle de Gargillesse qui est alors séparée de celle du Pin et érigée en "succursale". Deux églises pour une seule paroisse, c'est bien trop de soucis. Certes la population est religieuse, un conseil de fabrique siège régulièrement pour faire face aux travaux nécessaires, mais les outrages du temps vont plus vite que les réparations... et l'église de Gargillesse, si richement décorée est elle aussi attaquée par l'humidité et les destructions. L'église de Dampierre sera-t-elle abandonnée ?

En 1835, le "Conseil de Fabrique de l'église de Gargillesse et Dampierre réunis" en présence du maire Louis Deffault (un dampierrois) fait voter 400 francs pour réparer le "presbitaire" (sic) de Gargillesse et l'église de Dampierre, avec l'autorisation du Préfet. Il s'agit de **consolider le plafond du clocher avec des solives et planchers de chêne, de recrépir avec de la chaux blanche et sable de rivière.** C'est Sylvain Durand, maçon aux Chérauds, qui remporte l'adjudication des travaux, au 4^{ème} feu éteint. Sa caution est Pierre Villeneuve, charpentier à Malicorne (les travaux sont à faire dans les 8 mois).

Ils ne furent sans doute pas réalisés car en **1851** (délibération du 11 mai) le **maire Louis Charles Guillaume Dubreuil du Bost** déclare que l'Eglise de la section de Dampierre est en mauvais état et que **la toiture des combles et du clocher** ont besoin de réparation. Mieux vaut agir de suite plutôt qu'attendre. "*D'ailleurs les habitants de cette section se plaignent que nous n'avons pas soin de cette église et que nous voulons la laisser tomber*". 200 francs sont votés sur les fonds libres...

Le 6 août 1861 le conseil se réunit en séance extraordinaire. Il y est déclaré que *l'église de Dampierre tombera en ruines si on ne fait pas les réparations nécessaires. Or les habitants de la section assistent régulièrement aux offices religieux.* Ni le conseil de fabrique ni la commune ne disposent de ressources suffisantes pour donner suite au devis des charpentiers Durand et Alatisier pour **la couverture et charpente de la chapelle**. Le conseil vote un impôt extraordinaire de 863 francs pour 1862, qui ne permettra de faire face qu'au plus pressé.

Le 9 novembre 1862, le Conseil constate qu'il faudrait encore quelques réparations urgentes concernant la croisée derrière l'autel, le carrelage du chœur et la réparation de l'autel. Il vote la somme de 150 francs pour 1863.

A la réunion du conseil du 14 mai 1876, les conseillers font observer au maire Joseph Chauvat "*que l'église de Dampierre a besoin de réparations urgentes et assez considérables (-) que la toiture menace ruine ; qu'il serait aussi nécessaire de renouveler le dallage ou de recarreler ce dallage ne se composant que de grosses pierres brutes, mal unies, imprégnées d'humidité, présentant un sol malpropre insalubre et surtout très défectueux ; que les gros murs auraient aussi besoin d'être recrépis en dehors et blanchis en dedans*".

Fin 19^{ème} siècle, enfin des réparations !



Le 3 décembre 1876 a lieu l'adjudication à Pierre Bourdin, entrepreneur, qui se charge de refaire **le carrelage de la nef (carreaux de la tuilerie de Foy, mortier de chaux et sable de rivière que vous pouvez toujours admirer aujourd'hui), l'embrasure des portes, la réparation de la couverture de la nef** pour 577 francs 50.

On crée deux fenêtres dans le long mur de gauche en face de celles déjà existantes dans le mur de droite. (L'église romane d'origine était donc plus sombre qu'aujourd'hui) et on installe le vitrail.

En 1895 le conseil de fabrique sollicite l'aide pour les réparations du plafond de l'église, mais elle est refusée parce que l'église n'est pas une église paroissiale. Le conseil emprunte 1 400 francs. La voûte intérieure en sapin doit être remplacée, mais on ne peut le faire en brique, car les murs ne sont pas assez solides.

En 1898 (18 octobre) l'architecte de La Châtre, M. Simon, accuse réception des travaux suivants, en présence du **maire Nicaud** et des conseillers Default et Durand :

Le plafond en lattis de châtaignier (qu'on entrevoit aujourd'hui par endroits) a été recouvert par une fausse voûte en plâtre, on y a apposé une peinture bleue unie parsemé de grosses étoiles jaunes. L'arête des croisées de la nef a été reprise, deux colonnettes en pierre de taille ont été refaites. Des crevasses ont été bouchées dans la sacristie. Total : 1 898 francs.

Rien n'a été retouché depuis !



Après la loi de séparation de l'église et de l'état (1905) les choses ne s'améliorent pas. La commune devient propriétaire des objets et œuvres d'art conservés dans l'église dont le curé doit faire un inventaire détaillé. Elle se voit confier la responsabilité des édifices.

Quand l'église de Dampierre est inscrite aux Monuments Historiques, en 1936, elle entre dans le cadre de la Loi selon laquelle tous les travaux sur les monuments inscrits doivent faire l'objet d'un permis de construire soumis à l'accord du préfet de région : l'instruction du permis est assurée par le Conservateur Régional des Monuments Historiques, souvent en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France.

La vie religieuse

Avant la réunion avec Gargillesse, Dampierre avait son propre curé. Nous avons pu trouver les noms de certains de ces curés :

De 1734 à 1760 J. Berthon, le curé qui stockait ses gerbes dans l'église et insultait les paroissiens ! Il déclara scrupuleusement baptêmes, mariages et décès sur les registres paroissiaux de Dampierre (que vous pouvez consulter en ligne sur le site des archives départementales de l'Indre).

Nous trouvons son acte de décès en 1760 : "**L'an 1760 le 8 avril le corps de J. Berthon, prêtre curé de cette paroisse, décédé hier, à une heure et demie après minuit âgé de 69 ans a été inhumé dans le chœur de l'église de Dampierre par moi curé soussigné en présence du curé de Gargillesse et du curé de Pommiers**". Signé Moreau curé de Cuzion (qui desservira Dampierre jusqu'en juin).

De 1760 à 1794 : Léonard Mongie (mort en 1806). Au début de la révolution le curé Mongie continue à tenir les registres paroissiaux (naissances, mariages, décès) mais en 1794 cette responsabilité revient à Jean Brion, membre du conseil général de la commune de Dampierre qui fournit un double de ses écrits au directoire d'Argenton.

Nous avons les noms des différents curés de Gargillesse-Dampierre au 19^e siècle dans la nouvelle paroisse formée par la réunion des deux villages : Gabriel Sacrot (1816-1818), Jacques-Marie Massonnet (1838), M. Bucher (1839), Philippe Rillardon (1842-1845), François Chaurat (1846-1860), Jean Sabardy (1862-1868), Jean Grouard (1868-1878) qui mourut en 1909.

Les curés résidaient à Gargillesse, dans un presbytère de plus en plus mal en point et touchaient un "binage" pour dire les messes à Dampierre, éloigné de presque 4 km, distance considérable à l'époque, par les chemins difficiles. Les enfants faisaient le chemin inverse pour le catéchisme.



En 1878 est nommé l'abbé Imhoff qui restera curé de Gargillesse-Dampierre jusqu'en 1922 (année de sa mort).

Il avait également en charge l'église du Pin.

Ce personnage hors norme a marqué la commune, et nous lui consacrerons un portrait dans un prochain bulletin.

*Dessin non daté, réalisé par Léon Detroy (1859-1955).
Salle du conseil de la Mairie de Gargillesse*

Ce tableau plein de charme champêtre, représente une bénédiction des animaux devant l'église de Dampierre, peinte par Adolphe Gumery, (1861-1943). L'œuvre étant datée de 1889, le personnage central est sans doute l'abbé Imhoff (collection privée de Pierre Dumont).



Après la mort de l'abbé Imhoff, c'est le curé de Cuzion qui prit en charge Gargillesse et Dampierre. Dans un rapport au diocèse en 1929, le curé Mayard se plaint du manque de pratique religieuse de ses ouailles de cette "chapelle rurale". Le catéchisme a lieu le jeudi et le dimanche mais est suivi irrégulièrement : " On ne fréquente guère les sacrements". A Pâques seulement 8 ou 10 femmes et un seul homme. La plupart des malades meurent sans les sacrements. Et il conclut avec sévérité "L'indifférence religieuse, l'amour des plaisirs et l'ivrognerie, voilà les vices de cette pauvre population".

Par la suite Dampierre et Gargillesse sont toujours desservis par les curés de Cuzion : **Ludivic Le Clerc de 1954 à 1958 (mort en 1995) ; Jules Danton de 1958 à 1968 (mort en 1980).**

C'est ensuite l'abbé Jacques Citoleux d'Orsennes qui dit la messe une fois par mois à Gargillesse et enseigne le catéchisme dans la chapelle de l'église de Dampierre. Plus tard Mme Cazy et Jeanne Chantraine se chargèrent d'entretenir l'église et d'enseigner le catéchisme aux enfants.

**Aujourd'hui le curé Jacques Delort a en charge quatre paroisses : Argenton sur Creuse, Eguzon, Saint-Gaultier et Saint-Benoît-du-Sault qui couvrent 51 communes de Migné à Bouesse au nord et de Tilly à Eguzon au sud !
Autant dire qu'il ne vient à Dampierre que pour les enterrements...**

Les cérémonies familiales

L'exode rural a frappé : On recensait à Dampierre 150 habitants en 1793, 225 en 1801 avant la réunion à Gargilles qui comptait à peu près le même nombre d'habitants. La population de la nouvelle commune de Gargilles-Dampierre a crû régulièrement jusqu'à atteindre 896 habitants en 1886, puis a décréû : 765 en 1901, 607 en 1921 (effets de la guerre 14-18), 686 en 1931. Depuis 1975 elle poursuit plus lentement sa décroissance : 363 habitants en 1975, 306 en 1996. Cette baisse démographique et le recul des pratiques et vocations religieuses ont contraint à regrouper les paroisses. Aujourd'hui on ne célèbre plus guère que les enterrements dans cette modeste église.



Les baptêmes n'y ont eu lieu que sur la demande de familles attachées au village et à son église.

*Le dernier baptême en date
le 28 avril 2012.
Louis Delage
(petit-fils de Marie-Claude Verrier)*



Les communions

L'abbé Imhoff a noté le nombre des confirmations et pour la seule commune de Gargilles-Dampierre il compte 74 confirmants en 1880, 83 en 1888, 52 en 1896. La cérémonie avait lieu tantôt au Pin, tantôt à Gargilles car il s'occupait de ces trois églises (Dampierre, Gargilles, Le Pin).

Les dernières communions célébrées à Dampierre semblent avoir été celles de Cloé Chantraine et de Martine Allély en juin 1967.

Les mariages religieux ont eu lieu la plupart du temps dans l'église de Gargilles après la réunion des deux villages en une seule commune. **Jusque dans les années 1950, les cortèges portaient vieilles en tête et parcouraient gaiement les 3 km jusqu'à Gargilles !**

Photos du premier mariage après la Libération : celui de Jacqueline Lapommerais et Pierre Sabroux, le 7 juillet 1945. La mariée donne le bras à son père Lucien Lapommerais.



*Dans le cortège
formé d'une centaine
de couples,
Guy de Saint-Andéol
et sa femme Luce
née Bourdin
(photo de droite).*



Quelques mariages toutefois ont encore eu lieu dans l'église de Dampierre. **Le dernier, sauf erreur, est celui de Christelle Chauvin (fille de Gérard) avec Thierry Routet le 18 juin 1998.**

Les fêtes religieuses

Pâques et Noël étaient célébrés dans l'église de Gargillesse et un grand pèlerinage y célébrait Notre Dame le lundi de Pentecôte.

La Fête des Rameaux : A Dampierre comme à Gargillesse, on bénissait le buis dans le bénitier et déposait des branches sur les tombes, dans les maisons, à côté du crucifix, aux portes des étables et parfois au coin des champs pour la protection des humains, des animaux et des récoltes à venir.

La tradition se perpétue dans quelques familles où l'on conserve encore une branche de buis des Rameaux et un flacon d'eau bénite qu'on dépose près du corps du défunt quand celui-ci décède à son domicile. Le bol est ensuite placé sur la tombe.

La Saint-Pierre : de la fête patronale... au méchoui !



Jusqu'à la guerre 39-45, pour la Saint-Pierre, une grande messe chantée était célébrée dans l'église de Dampierre, puis la procession, portant bannières et effigie de saint-Pierre faisait le tour du village.

Elle s'arrêtait d'abord à la croix du carrefour poterie-Orsennes, puis à la croix de la place près de la bascule (il en reste les socles). En juillet 1894 ces deux croix avaient été bénies par l'abbé Imhoff (ainsi que celle de la Couture, qui n'existe plus).

Les habitants et les forains venus nombreux mettaient chapeau bas au passage. Avant de ranger la bannière chacun venait baiser les pieds de la statue (qu'on essayait à chaque fois !). Puis la fête commençait : course en sac, course à l'œuf (on tient dans la bouche une cuillère, dans laquelle a été posé un œuf, le premier arrivé sans le casser a gagné), chevaux de bois, jeu des ciseaux (les enfants, yeux bandés, doivent couper la ficelle qui retient des jouets pour les gagner).

Statue en plâtre de Saint-Pierre (signalée à l'inventaire de 1878).

Après la disparition de cette procession, on conserva la date de la Saint-Pierre pour tenir **l'assemblée du village**.

Elle est annoncée ainsi le dimanche 1^{er} juillet 1945

"Grande fête annuelle de la Saint-Pierre. Programme merveilleux : à 14h course à âne, à 14h30 course à pied ; jeu du baquet ; attractions diverses. Ouverture du bal à 16h salle Chantraine et salle Juillet. Bon vin et bonne galette.

Venez en grand nombre à Dampierre, où sous les ormes, vous serez bien accueillis."



...Aujourd'hui c'est la période de l'année retenue pour un méchoui convivial qui rassemble entre cent et deux cents personnes chaque année...

Photo du méchoui 2015

Nos remerciements :

- A Mauricette ALLÉLY, René LAGAUTRIÈRE, Ginette PETOIN, nos anciens à la bonne mémoire.
- A François TRIDON, Conservateur du diocèse de Bourges.
- Au personnel des Archives départementales de l'Indre et particulièrement à Francesca Lacour, Conservatrice adjointe.
- A Simone SABROUX et Marie-Claude VERRIER pour leurs photos de famille.



Modillon de l'église de Dampierre

GARGILLESSE

EXPOSITION GALERIE D'ART

Du 17 mai au 31 juillet 2016

Gérard BAUDAT

Catherine CESARI

Félicité CHAUVE

Héloïse COMBES

Dominique LABAYE

Una LABISTOUR

Pascal LARDE

Dominique MANCOIS

Christiane SAND

Séraphine VANEPPH

Entrée libre